

TOURNOI RAPIDE ÉCHIQUIER BORDELAIS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'Échiquier Bordelais

Organise le

RAPIDE DE L'ÉCHIQUIER BORDELAIS

Homologué n° 46340

Dimanche 14 octobre 2018
36, Rue Buhan 33000 Bordeaux

ARTICLE 2 RÈGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE du 88^e Congrès d'Antalya Turquie, applicables au 1^{er} janvier 2018
- L'article A4 - annexe A « Le jeu Rapide » et la directive III.5 s'appliquent. Le délai de forfait est 5 minutes
- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers classés FIDE
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04) version approuvée par le 83^{ème} Congrès de la FIDE à Istanbul 2012
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence à l'heure prévue pour la clôture des inscriptions

ARTICLE 3 HORAIRES

-Accueil des participants :	9h 00
-Clôture des inscriptions :	9h 45
-Ronde 1 :	10h 00 - 10h 30
-Ronde 2 :	10h 40 - 11h 10
-Ronde 3 :	11h 20 - 11h 50
-Ronde 4 :	13h 30 - 14h 00
-Ronde 5 :	14h 10 - 14h 40
-Ronde 6 :	14h 50 - 15h 20
-Ronde 7 :	15h 30 - 16h 00
-Ronde 8 :	16h 20 - 17h 00
-Ronde 9 :	17h 10 - 17h 40
-Remise des prix :	17h 50

ARTICLE 4 CADENCE

Chaque joueur dispose de 15 minutes pour toute la partie

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

Séniors : 16 € Jeunes (< 20 ans) : 8 €

ARTICLE 6 DÉPARTAGES

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement les systèmes suivants dans l'ordre :

- 1 – Buchholz tronqué
- 1 – Cumulatif
- 3 – Performance

ARTICLE 7 PRIX

Les prix sont non cumulables. Prix par catégories

Prix général : 150 € au premier- 100 € au deuxième- 80 € au troisième

ARTICLE 8 ARBITRAGE

Arbitre principal : Pierre Lapeyre Arbitre fédéral Elite 2
Arbitre adjoint : Loïc Gonzalez Arbitre fédéral club

ARTICLE 9 COMMISSION D'APPEL

La Commission d'appel sera éventuellement constituée avant la première ronde par le Président de l'Echiquier Bordelais en fonction des personnalités présentes

ARTICLE 10 DIVERS

- Un joueur forfait sans en avoir notifié l'arbitre est considéré avoir abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Une enquête pour forfait non justifié sera effectuée.
- Toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement écrit et affiché dans la salle de jeu, deux avertissements écrits entraînent l'exclusion du tournoi et la transmission d'un dossier à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné

ARTICLE 12 ENGAGEMENT

En s'inscrivant, les participants s'engagent à respecter la charte du joueur d'échecs et le présent règlement.

L'organisateur,
Jean-Renaud Lagunes



L'arbitre,
Pierre Lapeyre



REG OPEN TOURNOI RAPIDE ECHIQUIER BORDELAIS 2018